FICHE DE POSTE

|  |
| --- |
| **IDENTIFICATION DU POSTE** |
| SERVICE :  | Rectorat de Strasbourg | N° DU POSTE : |  |
| STATUT ACTUEL DE L’AGENT :  | Mis à disposition | QUOTITE ACTUELLE : | 100% |
| *Poste à pourvoir à compter du 22 août 2022* |  |  |  |

|  |
| --- |
| INTITULE DU POSTE |
| **Coordinateur de l’équipe mobile de sécurité H/F** |

|  |
| --- |
| **MISSIONS** |
| **Missions principales : sous l’autorité hiérarchique du recteur et sous l’autorité fonctionnelle du directeur de cabinet (référent immédiat)** |
| -Coordination des interventions de l’équipe mobile de sécurité - Conseiller sécurité-Aide et soutien aux établissements scolaires (premier degré – collèges – lycées) en matière de prévention de la violence, de gestion de conflits et de situations de crise.-Accompagnement et suivi de tous les dispositifs innovants visant à prévenir l’absentéisme et la violence dans les établissements scolaires.-Conseil et expertise auprès du cabinet (CT-EVS et directeur de cabinet).- Prévention de la délinquance scolaire et dissuasion systématique pour réduire les tensions manifestes liées au non-respect de la discipline, de la règle ou de l’autorité ; du plan de lutte contre les violences scolaires - participation à la construction de projet partenarial d’accompagnement éducatif (partenaires : police nationale, PJJ associations ……- Intervention immédiate à la suite d’un incident grave ou d’un trouble majeur- Participation à la prise en charge ponctuelle d’élèves en situation difficile ou entrés dans un processus de rupture - Accompagnement des membres de la communauté scolaire victimes de violence- Formation auprès des équipes éducatives (gestion de crise, gestion de conflits)- Mise à jour des diagnostics de sécurité des établissements et accompagnement des équipes pour la réalisation et observation exercice PPMS attentat |

|  |
| --- |
| **ACTIVITES – AXES PRINCIPAUX** |
| **1 Accompagnement des établissements scolaires :** Les troubles sont le plus souvent la conséquence d’incidents internes dégénérant en débordements individuels ou collectifs (microviolences, harcèlement, jeux dangereux, voire violences paroxystiques). Ce que l’EMS apporte : \*analyser la situation et définir une stratégie de sortie de crise\*protéger les élèves et les personnels menacés\*rappeler les risques, les sanctions encourues, responsabiliser \*protéger l’intégrité des locaux en évitant les dégradationsPlus spécifiquement pour le coordonnateur : \*Ecoute, aide et conseil auprès des équipes de direction, des enseignants.\*Accompagnement des dispositifs visant à prévenir la violence dans les établissements scolaires.\*Soutien dans l’élaboration de projets sur le thème de la prévention de la violence.**2 Intervention :** \*Interventions immédiates : gestion des situations urgentes en lien avec les services et les partenaires extérieurs (justice, police, gendarmerie).\*Interventions à long terme : médiation, prévention auprès des élèves ou des adultes.\*Pilotage de dossiers spécifiques : lutte contre les violences scolaires**3 Partenariats :** \*Collaboration étroite avec les collectivités territoriales, les autres institutions et les diverses associations.\*Maintenir et développer les liens avec les partenaires Partenariat avec la police et la gendarmerie**4 Information- formation** **:**\*Information en temps réel du cabinet, des DSDEN\*Présentation du dispositif de prévention. \*Formation de personnels, d’équipes.\*Formation gestion de criseDe plus, le coordonnateur veille à la mise en œuvre d’un plan pluriannuel de formation des EMS, en lien avec le directeur de l’école académique de la formation continue.**5 Management**\*Organisation et évaluation annuelle de l’équipe mobile de sécurité (17 personnels) |

|  |
| --- |
| **ENVIRONNEMENT** |
| **Les interlocuteurs internes :**- le rectorat : Directeur de cabinet - CT-EVS – IA-IPR EVS - le service juridique - l’équipe académique valeurs de la République – CT-infirmière – CT- médecin – CT assistante sociale - DRH - la direction académique :DASEN – DAASEN- CMPV- Etablissements : personnels de direction, CPE, enseignants, autres personnels, parents, élèves**Les partenaires externes :** la police - la gendarmerie - la PJJ - les collectivités territoriales - les diverses associations.  |

|  |
| --- |
| SPECIFICITES DU POSTE |
| - Mobilité sur tout le territoire alsacien - Réactivité en situation de crise avec intervention d’urgence si nécessaire (besoin d’une appréciation rapide, de réactivité et de mobilisation du « réseau », c’est-à-dire de personnes ou de structures ayant été identifiées comme des ressources potentielles).- Disponibilité et adaptabilité importantes : certaines réunions sont susceptibles de se dérouler en fin de journée et certaines périodes sont plus denses (notamment avant les vacances scolaires).- Organiser et tenir la cellule de crise du rectorat- Rédiger un rapport annuel de mission. - Tenir un tableau de bord- Être titulaire du permis B ; être véhiculé |

|  |
| --- |
| COMPETENCES REQUISES |
| -Aptitude au travail en équipe-Facultés d’adaptation et esprit d’initiative avec réactivité et rapidité d’exécution-Calme et maitrise de soi-Sens de l’autorité et de l’écoute -Comportement entretenant un climat positif-Sens aigu de l’observation-Ponctualité, courtoisie et disponibilité. -Loyauté et respect de la hiérarchie**Connaissances :** **- l’institution :** les objectifs et les enjeux du système éducatif (structure et organisation), le fonctionnement des EPLE et des services académiques de l’EN, l’ensemble des dispositifs éducatifs en place dans les EPLE.**- la violence :** les manifestations de la violence ordinaire, la violence en milieu scolaire, la violence d’un point de vue psychique et sociologique. - **le fonctionnement des instances partenariales :** collectivités territoriales, autres services de l’Etat (préfecture, justice, police, gendarmerie).**- le droit :** notions sur les procédures judiciaires et notions sur les droits de l’enfant.**Vademecum :** [Guide\_EMS-2017.pdf (ac-besancon.fr)](https://montbeliard1.circo25.ac-besancon.fr/wp-content/uploads/sites/20/2017/09/Guide_EMS-2017.pdf)**Capacités :****- analyse de situation :** état des lieux - analyse de besoin - cahier des charges.**- gestion des personnes :** médiation, gestion des conflits, gestion des équipes.**- cadre institutionnel :** savoir se positionner dans l’institution à partir de sa fonction et de sonrôle.savoir respecter la confidentialité.savoir s’impliquer dans un travail en réseau.savoir animer une réunion, un groupe de travail, communiquer en public.savoir rendre compte, rédiger des synthèses.**Attitudes :**- loyauté, confidentialité, accueil, écoute, relation, communication.- motivation, persévérance. -organisation |